



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSEIL D'ETAT OPTÉ POUR LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE

L'UDC a pris acte du rapport du Conseil d'Etat concernant l'institution d'une Commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la gestion du Service pénitentiaire (SPEN). Nous regrettons que le Conseil d'Etat se contente de banales généralités dans son volumineux rapport, sans prendre en compte les éléments alarmants dénoncés par la Commission de gestion, que son rapport sur l'année 2016 a mis en lumière. L'UDC demande, par voie de conséquence, l'institution d'une CEP.

Le Conseil d'Etat admet l'existence d'un « sous-investissement à rattraper dans le domaine pénitentiaire dans un contexte de surpopulation aiguë depuis 2009 »¹. Il attribue notamment cette surpopulation à la croissance démographique. L'UDC n'a de cesse de dénoncer les conséquences de l'immigration de masse, mais le gouvernement peine à admettre le lien de causalité évident entre sa politique immigrationniste et le problème de surpopulation dans les prisons vaudoises.

En outre, le rapport du Conseil d'Etat décrit la complexité croissante du travail dans les établissements pénitentiaires du canton. Il attribue explicitement ces difficultés à l'évolution du profil de la population carcérale, mais une fois de plus, sans en tirer les conséquences. Les faits parlent d'eux-mêmes : plus de 80% des détenus sont étrangers (63% des détenus sont des étrangers sans permis de séjour).² Là encore, le lien de causalité entre la politique laxiste de notre gouvernement et la réalité de la situation carcérale est évident.

Depuis 2011, la Commission de gestion ne cesse de rappeler les besoins urgents en matière de recrutement, de formation et de valorisation du personnel pénitentiaire. Mais le dossier reste au point mort.³

Plutôt que de se concentrer sur les manques, le Conseil d'Etat doit donner les moyens au SPEN de remplir sa mission à long terme, selon la stratégie globale en matière d'infrastructures.

Au surplus, l'UDC prend acte de l'ouverture d'une enquête administrative à l'endroit du directeur des EPO, supposant que le malaise est bien plus profond. Notre parti restera attentif et veillera à ce que la démarche du Conseil d'Etat ne se résume pas à une simple enquête administrative pour faire « sauter un fusible », en évitant par là-même toute remise en question plus sérieuse de la situation.

En juin dernier, la Commission de gestion a conclu que « *si des moyens supplémentaires nécessaires à une politique digne et responsable en la matière ne sont pas attribués dans un court délai, il est à craindre le pire pour la sécurité publique, pour les programmes de réinsertion des détenus, et pour un personnel très sollicité.* »⁴ Consciente de sa responsabilité face à la population, l'UDC maintient sa requête d'institution d'une CEP afin de mettre tout en œuvre pour résoudre cette situation explosive sans attendre que les dégâts s'accroissent et nuisent à la sécurité globale de notre canton.

¹ Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant l'institution d'une Commission d'enquête parlementaire sur la gestion du Service pénitentiaire, 29 novembre 2017, p. 10

² Rapport sur la politique pénitentiaire au Conseil d'Etat vaudois, décembre 2015, p. 76

³ Rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Année 2016, Juin 2017, GC 222, p. 72

⁴ Rapport de la commission chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Année 2016, Juin 2017, GC 222, p. 74



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE

Secrétariat général

Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne

Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch

E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

Une Commission d'enquête parlementaire permettra de disposer de moyens d'appréciation de la situation plus étendus (levée du secret de fonction, notamment), au-delà des prérogatives des commissions de surveillance. Le but de cette CEP n'est pas de critiquer inutilement, mais d'exprimer des propositions dans un but constructif. Au moyen de cette CEP, l'UDC souhaite ouvrir le débat au Grand Conseil et permettre un véritable travail de fond afin de garantir des conditions de travail favorables pour le personnel des établissements pénitentiaires et proposer des améliorations dans la conduite du SPEN et sa structure. Il en va de la sécurité des Vaudoises et des Vaudois.

Avec nos meilleures salutations

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29

Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89

Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64